

# WEBINAIRE



## Expulsion : les causes, les recours et les outils de prévention pour les locataires



Date : 22 avril 2026 Heure : 10h30 – 12h 00

Avec  
Me Amanda Landry



Ministère de la Justice  
Canada



# RECONNAISSANCE DES TERRES

CLEO reconnaît que depuis longtemps, la terre sur laquelle nous vivons et travaillons a été la maison et le territoire traditionnel des peuples autochtones, y compris les Mississaugas de New Credit, les Haudenosaunees et les Wendats, et abrite maintenant de nombreuses familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le travail de CLEO se fait également sur les nombreux territoires traditionnels de cette terre que l'on appelle aussi l'Ontario. L'équipe de CLEO apprend à être un meilleur allié en se formant sur la nature systémique du racisme anti-autochtone au Canada.



CLINIQUE JURIDIQUE  
GRAND-NORD LEGAL CLINIC



Ministère de la Justice  
Canada

# SOMMAIRE

- 90 minutes au total (présentation avec questions-réponses).
- Ce webinaire contient des renseignements généraux sur :
  - les différents types d'expulsions,
  - les recours disponibles et comment agir rapidement et efficacement,
  - les stratégies concrètes pour prévenir une expulsion et protéger son logement

Les informations sont à jour à la date d'aujourd'hui, le 22 avril 2026.

# POINTS À PRENDRE EN COMPTE

## Communication

Veillez poser vos questions dans le clavardage ou utiliser l'outil Question/Réponse (l'icône est en bas de votre écran).

## Enregistrement

L'enregistrement de cet atelier sera disponible sur notre site [cleoconnect.ca](http://cleoconnect.ca) après l'événement. Le lien d'accès sera envoyé par courriel aux personnes inscrites.

## Conférencière

La conférencière sera à l'écran lors de la présentation et pour les questions/réponses.

## Évaluation

Nous vous invitons à remplir l'évaluation de l'atelier :  
« Expulsion : les causes, les recours et les outils de prévention pour les locataires »

# CONFÉRENCIÈRE

Maître Amanda Landry est avocate à la Clinique juridique Grand-Nord Legal Clinic depuis 2020.

Diplômée de l'Université d'Ottawa et admise au Barreau de l'Ontario en 2019, elle pratique dans les domaines du maintien du revenu, droit du logement, droits des consommateurs et planification successorale.

Passionnée par l'accès à la justice, elle s'engage activement au sein du réseau des cliniques juridiques et siège également au conseil d'administration des Services de Toxicomanie Cochrane-Nord Inc.



CLINIQUE JURIDIQUE  
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

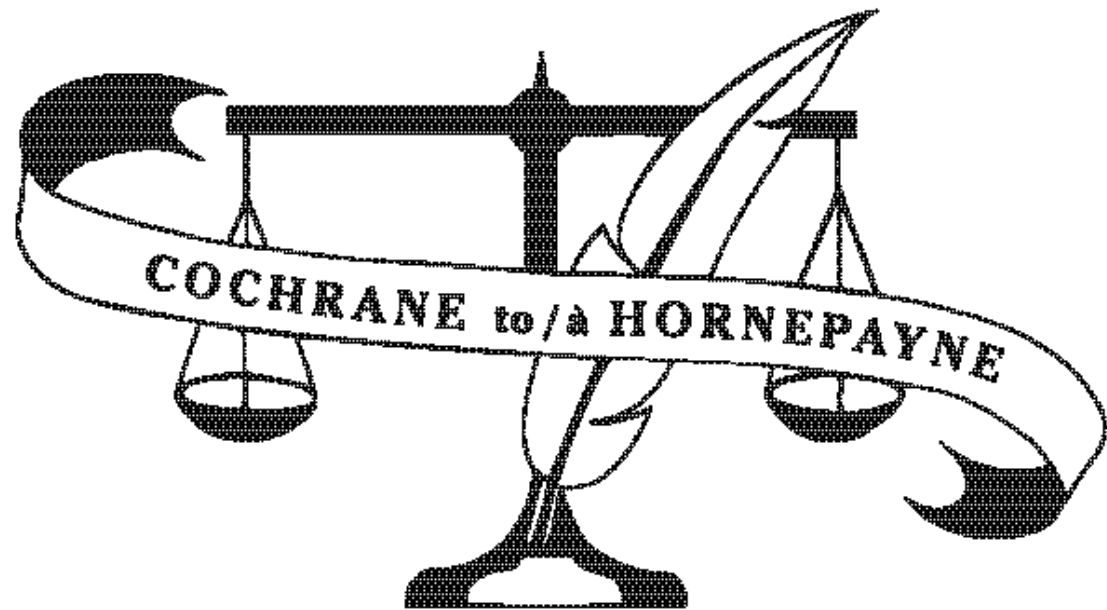


Ministère de la Justice  
Canada

# Expulsion

Les causes, les recours et les outils  
de prévention pour les locataires

Le 22 avril 2026



**CLINIQUE JURIDIQUE  
GRAND-NORD LEGAL CLINIC**

AMANDA LANDRY  
AVOCATE

CLINIQUE JURIDIQUE GRAND-NORD LEGAL CLINIC

# Clinique juridique Grand-Nord Legal Clinic

- ▶ **Clinique juridique Grand-Nord Legal Clinic** offre des services juridiques en français et en anglais aux individus à faible revenu de la région de Cochrane à Hornepayne.
- ▶ **Services offerts:**
  - Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH);
  - Ontario au travail;
  - Prestations d'invalidité du régime de pensions du Canada;
  - Droit du logement;
  - Testaments et procurations; et
  - Droits des consommateurs.

# Session d'information juridique

- ▶ Cette séance est conçue pour fournir des renseignements juridiques uniquement et ne doit pas être considérée comme un avis juridique.
- ▶ Les renseignements fournis reflètent le droit et la jurisprudence en vigueur en avril 2026.

# Introduction: Déboulonner les mythes

- ▶ Le propriétaire ne peut pas m'expulser l'hiver.

# Introduction: Déboulonner les mythes

- ▶ FAUX: Le propriétaire ne peut pas m'expulser l'hiver.
- ▶ Le propriétaire de votre logement peut vous expulser en hiver.

# Introduction: Déboulonner les mythes

- ▶ Je suis protégé par la loi, même si je n'ai pas d'entente de location écrite.

# Introduction: Déboulonner les mythes

- ▶ VRAI: Je suis protégé par la loi, même si je n'ai pas d'entente de location écrite.

# Introduction: Déboulonner les mythes

- ▶ Si le propriétaire me donne une lettre que je dois quitter mon logement, je dois quitter.

# Introduction:

## Déboulonner les mythes

- ▶ FAUX: Si le propriétaire me donne une lettre que je dois quitter mon logement, je dois quitter.
- ▶ Vous n'êtes pas obligé de quitter votre logement simplement parce que vous avez reçu une lettre ou un avis de résiliation.

La *Loi sur la location à usage d'habitation* de l'Ontario établit les droits et responsabilités de la plupart des propriétaires et locataires.

# Qui n'est pas protégé par la *Loi sur la location à usage d'habitation*

- ▶ Si vous partagez une salle de bain ou cuisine avec le propriétaire (ou un membre de sa famille proche);
- ▶ Logements saisonniers ou temporaires;
- ▶ les logements réservés aux membres d'une coopérative de logement sans but lucratif **\*\*RÈGLES PARTICULIÈRES\***; et
- ▶ Établissements : foyers de soins, refuges d'urgence, résidences étudiantes.

# Point important à retenir

- ▶ Vous ne devez pas déménager simplement parce que votre propriétaire vous a demandé de sortir(même si vous recevez une lettre ou un avis de résiliation).

# AVIS d'expulsion

- ▶ Faute du locataire
  - ▶ Non-paiement du loyer
  - ▶ Paiements du loyer continuellement en retard
  - ▶ Entrave à la jouissance raisonnable/dommages importants
  - ▶ Actes illicites
  - ▶ Surpeuplement
- ▶ Ce type d'avis peut être donné pendant la période de location
  - ▶ Exception: Paiements du loyer continuellement en retard (seulement à la fin de la période)
- ▶ Type d'avis: N4, N5, N7, N8

# Question

- ▶ Est-ce qu'un locataire peut corriger ou annuler un avis AVEC FAUTE?

# Est-ce qu'un locataire peut corriger ou annuler un avis AVEC FAUTE?

- ▶ OUI, dans certains cas:
  - ▶ Payer le loyer qui est dû
  - ▶ Corriger le comportement
  - ▶ Rembourser pour les réparations ou réparer le logement
  - ▶ La correction doit être faite dans un délai spécifique
- ▶ NON, lorsque:
  - ▶ Actes illicites/danger aux autres locataires
  - ▶ Paiements tardifs
  - ▶ Plusieurs avis dans un certain délai

# Avis d'expulsion

- ▶ Sans faute du locataire:
  - ▶ Le propriétaire veut occuper le logement locataire
  - ▶ Il y a une réparation ou une rénovation importante
- ▶ Ce type d'avis peut seulement être donné à la fin de la période de location
- ▶ Type d'avis: N12, N13

# Est-ce qu'un locataire peut corriger ou annuler un avis SANS FAUTE?

- ▶ NON!
- ▶ Mais le locataire peut contester l'avis.

# Vous ne pouvez pas être expulsé pour les raisons suivantes

- ▶ Le propriétaire ne vous apprécie pas
- ▶ Le propriétaire veut augmenter le loyer
- ▶ Le propriétaire veut louer le logement à un autre personne
- ▶ Le locataire souffre d'une condition ou d'un handicap
- ▶ Le locataire a des enfants
- ▶ Le locataire a des animaux domestiques
- ▶ Le locataire a un co-locataire (EXCEPTION - surpeuplement)

# Que faire lorsque je reçois un avis de résiliation

- ▶ Obtenir des conseils juridique
  - ▶ Le propriétaire doit suivre le processus prévu par la loi pour expulser un locataire
  - ▶ Il existe des mesures que le locataire peut entreprendre pour tenter d'éviter une expulsion
- ▶ Vous n'avez pas l'obligation de quitter votre logement simplement parce que vous avez reçu un avis de résiliation.

# Processus d'expulsion

1. Avis de résiliation
2. Requête devant la Commission de la location immobilière
3. Avis d'audience
4. Médiation
5. Audience devant la Commission de la location immobilière
6. Expulsion par le Sherif

# Comment éviter une expulsion

- ▶ Accord de remboursement
  - ▶ Assurez-vous d'être en mesure de faire les paiements
  - ▶ Risque - Section 78 de la *Loi sur la location à usage d'habitation*.
- ▶ Présenter des arguments de circonstances personnelles (Section 83)
  - ▶ Faible revenu
  - ▶ Situation familiale
  - ▶ Crise de logement
  - ▶ Effets de la perte de logement
- ▶ Obtenir des conseils juridiques

# Conseils pratiques

- ▶ Tout documenter (préférable de communiquer par écrit)
- ▶ Ne quittez pas votre logement simplement parce que vous recevez un avis de résiliation
- ▶ Consulter des ressources juridiques
- ▶ Obtenir des conseils juridiques - communiquez avec la clinique de votre région

# Ressources de CLEO pour les locataires

## Justice pas-à-pas

- ▶ [Expulsion sans raison](#)
- ▶ [Expulsion pour retard de loyer](#)
- ▶ [Expulsion pour mauvaise conduite](#)
- ▶ [Puis-je être expulsé si mon logement est vendu?](#)
- ▶ [Entente de paiement de la Commission de la location immobilière](#)

## Parcours guidés

- ▶ [Parcours guidés en droit du logement](#)
- ▶ [Explorateur de solutions en matière d'expulsion](#)

## Publications

- ▶ [Comment s'opposer à une expulsion](#)
- ▶ [Être expulsé de son logement en raison de rénovations](#)

## Webinaire

- ▶ [Locataires informé.e.s: Droits et obligations en Ontario](#)
- ▶ Regardez [nos vidéos](#) sur les questions de droit du logement.

# QUESTIONS?

Amanda Landry  
Avocate

Clinique juridique Grand-Nord Legal Clinic  
5-2 rue Ash, Kapuskasing, Ontario P5N 3H4  
Téléphone: (705) 337-6200  
Courriel: [amanda.landry@cjgn.clcj.ca](mailto:amanda.landry@cjgn.clcj.ca)

# Questionnaire

<https://fr.surveymonkey.com/r/PSJGWJR>



# Merci pour votre participation



Restez connectés!  
Pour joindre CLEO :  
[infofranco@cleo.on.ca](mailto:infofranco@cleo.on.ca)  
416-408-4420  
[cleo.on.ca/fr](http://cleo.on.ca/fr)

## NOS PROJETS

**Justicepasapas.ca** — Des renseignements détaillés sur des problèmes juridiques

**Parcours guidés** — Trouvez et remplissez facilement vos formulaires juridiques et recevez des instructions pour vos prochaines étapes

**CLEOconnect.ca** — La formation et les outils pour les personnes travaillant en intervention communautaire

**Clavardage** — Besoin d'une assistance et de l'information juridique? Du lundi au vendredi, 12 h - 13 h, [justicepasapas.ca](http://justicepasapas.ca)

**Commandez des publications** — Toutes les ressources sont fournies gratuitement  
[cleo.on.ca/fr/commandez-des-publications](http://cleo.on.ca/fr/commandez-des-publications)

 **Justice pas-à-pas**  
Votre guide de droit en Ontario

 **CLEO Parcours guidés**  
Remplir vos formulaires juridiques et passer à l'action

 **CLEO Connect**  
Formation et outils pour les travailleurs communautaires


 **CLAVARDAGE EN DIRECT**



 **CLEO Connect**  
Formation et outils pour les travailleurs communautaires



CLINIQUE JURIDIQUE  
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

 **La Fondation  
du droit  
de l'Ontario**



**Ministère de la Justice  
Canada**



# C'ÉTAIT WEBINAIRE



## Expulsion : les causes, les recours et les outils de prévention pour les locataires



Date : 22 avril 2026 Heure : 10h30 – 12h 00

Avec  
Me Amanda Landry



Ministère de la Justice  
Canada

